FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

ANNÉE 1925

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PRÉSENTÉE PAR

PAUL-ROBERT LÉVÊQUE

Né le 11 Juillet 1895 à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne)

DU TRAITEMENT

DE

LA GROSSE VÉROLE

aux XVe et XVIe Siècles

Président : M. P. JEANSELME, *Professeur*

PARIS

AMÉDÉE LEGRAND, ÉDITEUR

93, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 93

—

1925

THÈSE

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1925

THÈSE

N°

POUR

LE DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PRÉSENTÉE PAR

PAUL-ROBERT LÉVÊQUE

Né le 11 Juillet 1895 à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne)

DU TRAITEMENT

DE

LA GROSSE VÉROLE

aux XVe et XVIe Siècles

Président : M. P. JEANSELME, *Professeur*

PARIS

AMÉDÉE LEGRAND, ÉDITEUR

93, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 93

1925

LE DOYEN. . . . . . . M. ROGER.

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	NICOLAS.
Anatomie médico-chirurgicale	CUNÉO.
Physiologie	Ch. RICHET.
Physique médicale	André BROCA.
Chimie organique et chimie générale	DESGREZ.
Bactériologie	BEZANÇON.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	Marcel LABBÉ.
Pathologie médicale	SICARD.
Pathologie chirurgicale	LECÈNE.
Anatomie pathologique	LETULLE.
Histologie	PRENANT.
Pharmacologie et matière médicale	RICHAUD.
Thérapeutique	CARNOT.
Hygiène	Léon BERNARD.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	ROGER.
Clinique médicale	GILBERT. CHAUFFARD. ACHARD. WIDAL.
Hygiène et clinique de la première enfance	MARFAN.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	JEANSELME.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique chirurgicale	DELBET. HARTMANN. LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	De LAPERSONNE
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. BRINDEAU. JEANNIN.
Clinique gynécologique	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	BROCA Auguste.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rhino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ABRAMI . . . . . Pathologie médicale

ALGLAVE. . . . . Pathologie chirurgicale

AUBERTIN . . . Pathologie médicale.

BASSET. . . . . . Pathologie chirurgicale

BAUDOUIN . . . Pathologie médicale.

BINET . . . . . Physiologie.

BLANCHETIERE. Chimie biologique.

BRANCA . . . . . Histologie.

BRULÉ. . . . . . Pathologie médicale.

BUSQUET. . . . . Pharmacologie et matière médicale.

CADENAT . . . . Pathologie chirurgicale

CHAMPY. . . . . Histologie.

CHIRAY. . . . . . Pathologie médicale.

CLERC. . . . . . . Pathologie médicale.

DEBRÉ. . . . . . . Hygiène

I. de JONG . . . Anatomie pathologique.

DUVOIR . . . . . Médecine légale.

ÉCALLE . . . . . Obstétrique.

FIESSINGER . . . Pathologie médicale.

FOIX. . . . . Pathologie médicale.

GARNIER. . . . . Pathologie expérimentale.

HARVIER. . . . . Pathologie médicale.

HEITZ-BOYER . . Urologie.

HOVELACQUE. . Anatomie.

JOYEUX . . . . . Parasitologie.

MM.

LABBÉ (Henri). . Chimie biologique.

LARDENNOIS. . . Pathologie chirurgicale.

LE LORIER. . . . Obstétrique.

LEMAITRE. . . . Oto-rhino-laryngologie.

LEMIERRE. . . . Pathologie médicale.

LÉVY-SOLAL. . . Obstétrique.

LHERMITTE. . . Pathologie mentale.

LIAN. . . . . Pathologie médicale.

MATHIEU. . . . Pathologie chirurgicale.

METZGER. . . . . Obstétrique.

MOCQUOT. . . . Pathologie chirurgicale.

MONDOR. . . . . Pathologie chirurgicale

MOURE. . . . . . Pathologie chirurgicale.

MULON. . . . . . Histologie.

PHILIBERT. . . . Bactériologie.

RIBIERRE . . . . Pathologie médicale.

RICHET Fils. . . Physiologie.

ROUVIÈRE. . . . Anatomie.

STROHL . . . . . Physique médicale.

TANON. . . . . . Pathologie médicale.

TIFFENEAU . . . Pharmacologie et matière médicale.

VAUDESCAL. . . Obstétrique

VERNE. . . . . . Histologie.

VILLARET. . . . Pathologie médicale.

WELTER. . . . . Ophtalmologie.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE

pour le service des examens

MM.

CAMUS . . . . . Physiologie.

GOUGEROT. . . . Pathologie médicale.

GUÉNIOT. . . . . Obstétrique.

MM.

RETTERER. . . . Histologie.

ROUSSY . . . . . Anatomie pathologique.

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE

à titre permanent

MM.		MM.	
AUVRAY.	Clinique chirurgicale.	OMBRÉDANNE. .	Clinique chirurgicale infantile.
CHEVASSU. . . .	Clinique chirurgicale.	PROUST	Clinique chirurgicale
LAIGNEL-LAVASTINE. .	Clinique médicale.	RATHERY	Clinique médicale.
LEREBOULLET. .	Clinique médicale infantile.	SCHWARTZ . . .	Clinique chirurgicale.
LÉRI.	Clinique médicale.	TERRIEN.	Clinique ophtalmologique.
LŒPER.	Clinique médicale.		

V. — CHARGÉS DE COURS

MM. MAUCLAIRE, agrégé. . . .	Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail les mutilés de guerre et les infirmes adultes.
FREY	Stomatologie.
N...	Éducation physique.
LEDOUX-LEBARD	Radiologie clinique.

Par délibération en date du 9 Décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A LA MEMOIRE DE MA MÈRE

A MON PÈRE

A MON BEAU-PÈRE

LE DOCTEUR Ed. VILPELLE,

ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS.

Avant-Propos

Sur le point de réaliser mes rêves de jeunesse, que ni les combats d'Artois, ni les heures grises de captivité, ni les longs mois de représailles n'ont pu détruire, j'ai à cœur d'adresser mes profonds sentiments de reconnaissance à ceux qui m'ont facilité la tâche et guidé de leurs conseils :

MM. Coyon, Médecin de Saint-Antoine;

le Professeur Gosset, Chirurgien à la Salpêtrière;

le Professeur Widal, Médecin de Cochin;

le Professeur Agrégé Mauclaire, Chirurgien de la Pitié;

le Professeur Lejars, Chirurgien de St-Antoine;

le Professeur Agrégé Méry, Médecin des Enfants Malades;

Touraine, Médecin de la Charité;

le Professeur Agrégé Debré, Médecin des Enfants Malades;

Enriquez, Médecin de la Pitié;

Bazy, Chirurgien de Saint-Antoine.

Qu'il me soit également permis d'adresser l'hommage de tous mes remerciements à Monsieur le Professeur Jeanselme, dont malheureusement je n'ai pu être l'élève, mais qui a bien voulu accepter la présidence de cette thèse.

Du Traitement de la grosse Vérole aux XVe et XVIe Siècles

Quand Charles VIII quitta Paris en avril 1494, pour aller conquérir le royaume de Naples, ce ne fut pas « hommes sages et graves capitaines » qu'il entraîna à sa suite, mais « gaillarde compagnie de jeunes gentilshommes ». Et si l'on en croit Brantôme (1), la joyeuse armée se composait surtout de « garnements échappés à la justice, marqués de la fleur de lys, et cachant leurs oreilles coupées par longs cheveux et barbes horribles ».

L'Italie, encore en pleine Renaissance, en proie aux divisions, aux querelles politiques, affaiblie par la débauche, avait peu à peu laissé déchoir son esprit et ses forces militaires, et feignait de dédaigner, pour un temps, les « barbares ».

L'armée de Charles VIII, forte de 60.000 hommes et de 140 pièces d'artillerie, passe les Alpes en septembre; on « danse et on balle » à Turin; à Pavie, Ludovic Sforza apeuré vient au devant du roi et s'offre à lui servir de guide à travers la Lombardie. En Toscane, où la prédication du moine Savonarole ont discrédité le gouverne-

(1) Brantôme. Vie des Grands Capitaines.

ment corrompu des Médicis, Pise et Florence accueillent l'envahisseur en grande pompe. A Sienne, les habitants lui ouvrent la brêche de leurs propres mains.

A Rome, Charles VIII entre « la lance sur la cuisse en bel et furieux ordre de bataille, trompettes sonnantes et tambours battants ».

Il marche sur Naples; Alphonse II vient d'abdiquer et son successeur, Ferdinand II, renonce à tout espoir de lutte. Le roi entre à Capoue.

Enfin, une terrible panique a dissipé les armées qui défendaient Naples; les portes de la ville sont ouvertes sans combat, et les Français y pénètrent le 22 février 1495.

On les acclame; on les couvre de fleurs.

Ils poussent jusque dans les Abruzzes, à Tarente, à Otrante, et sur l'autre rive de l'Adriatique où les Grecs se soulèvent déjà en leur faveur pour les accompagner à Constantinople.

Charles VIII, couronné roi de Naples, et par anticipation, roi de Jérusalem et empereur d'Orient, ne songe plus qu'à se divertir au sein des fêtes, en méditant les exploits fabuleux des héros de chevalerie dont il lit la vie avec passion.

Mais toute médaille a son revers.

Commines, ambassadeur à Venise, vient troubler la fête.

Maximilien, Ferdinand le Catholique et Henri VII d'Angleterre viennent d'organiser une formidable ligue; Venise, le Pape, Ludovic Sforza y ont adhéré; et 40.000 hommes doivent couper la retraite aux Français.

Le moment est grave. Naples est laissé en garde au Connétable d'Aubigny et au Vice-roi, le duc de Montpensier. Le roi traverse rapidement les Etats romains et la Toscane, franchit l'Apennin au défilé de Pontremoli, et bat près de Fornoue, l'armée des Confédérés par une victoire qui lui coûte plus cher qu'une défaite. Le restant de l'armée rentre péniblement en France ayant laissé en Italie ses rêves et sa santé.

Cet exposé historique serait de peu d'intérêt s'il n'expliquait à lui seul, comment le « mal napolitain » déjà signalé en Italie deux ans avant l'arrivée des Français, trouva, par le fait même de cette expédition, un merveilleux terrain de culture et d'expansion. Car les guerres ont toujours fait alliance avec « Dame Vérole ».

Ce fut joyeuse vie et débauche folle que menèrent sous le ciel d'Italie cette bouillante jeunesse et ces aventuriers sans peur et sans scrupules.

Mais, tout en versant le Falerne dans la coupe que lui tendait ses envahisseurs, l'Italie y mêla le poison qui dévastait depuis peu ses villes et ses campagnes : la Tavellas.

En effet, selon Bartholomeo Senarega, « une maladie nouvelle et jusqu'alors inconnue, commença à se manifester deux ans avant l'arrivée des Français en Italie. Elle avait infesté les deux Espagnes, la Bétique (1), la Lusitanie (2), la Cantabrie (3), avant l'envahir l'Italie. Elle infligeait aux malades les plus cruelles tortures, surtout si elle se portait aux articulations. Des ulcérations apparaissaient

(1) Aujourd'hui l'Andalousie.
(2) Aujourd'hui le Portugal.
(3) Région située au sud du Golfe de Gascogne.

sur tout le corps, pires et plus horribles que la variole. Ramollies par les frictions et desséchées ensuite, elles se montraient de nouveau plus nombreuses et plus douloureuses, semblables aux squames de la lèpre, et toujours repoussantes.

« La fièvre était rare. On observait la maladie chez les hommes et chez les femmes surtout aux parties sexuelles; mais elle épargnait ceux qui menaient une vie sobre et régulière.

» Le traitement était le même et très difficile chez les deux sexes; peu succombèrent, si ce n'est dans le bas peuple; peu aussi, en furent tout à fait exempts. Mais ceux qui en furent une fois atteints ne revinrent jamais à leur santé première.

» Il en est qui crurent que c'était la maladie décrite par Celse sous le nom d'éléphantiase; pour moi, je ne le crois pas; car, si l'on examine les malades après avoir lu Celse, on ne retrouve pas de ressemblances entre les deux maladies.

» Cette maladie porte des noms différents : les Espagnols l'appellent « mal français »; les Français l'appellent « mal napolitain »; quant à nous, nous l'appelons « tavellas ». (1).

L'armée de Charles VIII n'apporta donc pas la vérole en Italie, mais ce fut bien au contraire l'Italie qui contamina nos troupes, comme l'exprime si laconiquement l'épigramme du chevalier Jacques de Cailly :

---

(1) Commentaria de rebus gennensibus, in Muratori, T. XXIV, col. 558, A. B. C. D. Bartholomeo Senarega avait été ambassadeur auprès de Charles VIII en 1494.

« *Quand les Français à tête folle*
S'en allèrent en Italie,
Ils regagnèrent à l'étourdie
Rome et Naples et la vérole.
Puis ils furent chassés de partout,
Rome et Naples on leur ôta;
Mais ils ne perdirent pas tout,
Car la vérole leur resta. (1) »

Si l'expédition de Naples parut à la plupart des contemporains avoir marqué l'origine de la « grosse vérole », c'est que cette affection, jusque là latente, ou confondue avec d'autres, telles que la lèpre, la gale ou la saphati (2), venait de recevoir une impulsion nouvelle à la faveur des perturbations sociales qui marquèrent la fin du XVe siècle.

Quelle emprise en effet, dut avoir la syphilis sur ces hommes battant en retraite, rompus par les marches forcées, consumés par la maladie, les intempéries, et la famine. Le tréponème y acquit une virulence telle, que les médecins durent convenir qu'il s'agissait d'une maladie nouvelle et bien différente de celles précédemment décrites.

De toutes parts s'élève un cri d'alarme, et selon Jean Lemaire, chaque peuple la désigne par un nom différent :

---

(1) Diverses pertites pièces du chevalier d'Aceilly (1604-1673).

(2) Pour Avicenne, ce nom répondait à des affections cutanées de nature très différentes répondant tantôt à l'achorion, tantôt au favus, tantôt à l'impetigo.

« L'un la voulut Sahasati nommer
En Arabie; l'autre a pu estimer
Que l'on doit dire en latin Mentagra,
Mais le commun, quand il la rencontra,
La nommait Gorre, ou la Vérole grosse
Qui n'épargnait ni Couronne ni Crosse,
Pockon l'on dit les Flamens et Picquarts,
Le mal Français, la nomment les Lombarts,
Si encore d'autres noms, plus de quatre :
Les Allemands l'appellent Groitte Blatre,
Les Espagnols Las Bubas l'ont nommée;
Et dit-on plus que la puissante armée
Des forts Français, à grand peine et souffrance
A Naples l'ont conquise et mise en France.
Dont aucuns d'eux, le « souvenir » la nomment.
Les Savoisiens la Clavela la disent... (1)».

Une aussi riche terminologie dépeint à merveille la confusion et la stupeur qui s'emparèrent des esprits en face du nouvel ennemi.

Tout d'abord, on se rua sur les anciens auteurs; on relut Rhazès, Avicenne et Mésué; on traduisit à nouveau Hippocrate et Galien. Car ces maîtres, pensait-on, n'avaient pu ignorer une telle affection.

On recherche dans les vieilles pharmacopées les traitements rares et merveilleux; on essaie tout.

Mais, hélas ! rien n'arrête le mal; et l'on est forcé de reconnaître que, les maîtres restant muets, c'est à chacun de trouver le remède.

---

(1) Uber den Ursprung der Syphilis, Stuttgart, 1924. — Gaston Vorberg, de Munich.

Médecins et chirurgiens se mettent en campagne.

« Les chirurgiens, dit, Grünbeck (1), qui, d'ordinaire, brillent plus par leur vanité que par leur expérience, comptant tirer de cette maladie honneur et profit, prescrivirent des bains, des sudorifiques, des liniments sur tous les membres, s'efforçant ainsi d'expulser ce venin par l'eau, l'alun, le vitriol blanc, les décoctions d'autres substances acides; mais ils ne firent qu'augmenter la faiblesse et la débilité du malade...

« Cependant, lorsque cette affection se fut étendue non seulement dans le voisinage, mais sur presque toute la terre, et qu'elle eut commencé à sévir sur les chefs, les grands, les rois et les princes, les médecins du vulgaire, gens cupides, qui prétendent reconnaître toutes les maladies du corps humain par l'examen trompeur des urines, s'efforcèrent à prix d'argent, et par toutes espèces de médicaments, d'expulser du siège des esprits vitaux (cœur), cette maladie pestilentielle, et de ramener la santé dans le foyer du sang (foie) par tous les procédés habituellement employés pour apaiser les désordres provoqués par les maladies, et pour rendre au corps sa vigueur.

« Mais ces procédés, réussissant beaucoup moins que les moyens douteux précédemment employés, on songea à un autre genre de médicaments.

« L'esprit s'égara à perte de vue à leur recherche, et pris forcément de découragement et de fatigue, arriva à des résultats beaucoup moins utiles et fructueux que ceux

(1) Grünbeck. — Libellus Josephi Grünbeckii de Mentulagra, alias de morbo gallico. (Bibl. Nat. Réserve Td 43,3). Traduction française de Dr A. Corlieu. Edit Masson, p. 52.

fournis par l'empressement des gens de la campagne, ou par l'intrigue des chirurgiens. »

Jamais en effet la parole de Pline l'Ancien ne fut plus vraie qu'à cette époque. « Un mal nouveau, dit-il, met toujours en défaut la science du médecin. »

Puisque les chirurgiens et les médecins étaient impuissants, c'était bien le tour des charlatans.

« C'est pourquoi, écrit Torella, les marchands d'aromates, les vendeurs de plantes, et autres mercantis vagabonds et imposteurs se proclament véritables et parfaits guérisseurs; ils ne doutent de rien parce qu'ils ignorent tout; ils promettent des merveilles; mais bientôt, tout espoir s'évanouissant, ceux qui les avaient écoutés et les avaient crus capables de ressusciter les morts, sont emportés par la maladie (1). »

« Ou bien, continue Grünbeck (2), des bouffons, des ouvriers tisseurs, des barbiers, des tablettiers, des vitriers, des pelletiers, des serruriers, des tailleurs et autres gens de basse condition, sortis des plus misérables échoppes, tavernes et mauvais lieux, faisant profession de guérir cette maladie, s'efforcent de chasser l'ennemi avec des onguents et des cataplasmes.

« Par leur invention, elle se change « in fluida sordidaque ulcera quae perpetuo excruciant ».

---

(1) Torella, célèbre médecin espagnol né à Valence. Vint à Rome où il fut sacré Evêque. Publia en 1497 son Tractatus cum consiliis contra pudendagram, sive morbum Gallicum Romæ 1497. In-4°. Approdisiacus sive de Lue Venerea. Luisinus, tom I, in-fol. Edit. 1728, p. 491 et suivantes. De dolore in pudendagra Dialogus, idem. p. 501 C.

(2) Idem. p. 72.

« Les malades, découragés, croyant que les médecins et charlatans ont fait un pacte avec la maladie, veulent guérir à tout prix.

« Toute la troupe des artisans, des bourreaux, des fossoyeurs, des bouffons, des parasites, alléchée par cet espoir, se rassemble et porte ses mains inexpérimentées sur ces corps couverts de plaies.

« Leur ignorance occasionne des désordres tels que la langue humaine peut à peine trouver des expressions pour les caractériser...

« J'ose même avouer que le genre de tortures que ces misérables provoquent pour dessécher les pustules, déterger les plaies, épuiser la sanie, rendre la santé, est dans cette triste circonstance, la dernière des calamités, beaucoup plus cruelle que la maladie elle-même. »

En présence d'une telle faillite de la science, la terreur devint générale. Ne pouvant guérir les vérolés, on les abandonna à leur triste sort.

Non seulement les médecins refusent de les soigner et de les visiter, craignant de contracter la maladie ; non seulement on les pourchasse de tous lieux habités, mais les lépreux eux-mêmes les ont en horreur; Grünbeck lui aussi se plaint de ses amis qui lui tournent le dos absolument comme si des ennemis se précipitaient sur eux l'épée à la main (1). Il ne reste plus aux malheureux qu'à aller vivre au fond des bois et des forêts.

La sueur de leur corps, le contact de leurs vêtements et jusqu'à leur haleine sont décrétés contagieux.

---

(1) Idem. p. 58.

C'est alors que les pouvoirs publics s'émeuvent, et tant pour atténuer une telle rigueur que pour endiguer le mal, le 6 mars 1496 (1) :

« Pour pourveoir aux inconvénients qui adviennent chacun jour pour la fréquentation et communication des malades qui sont de présent en grant nombre en ceste ville de Paris, de certaine maladie contagieuse nommé la grosse vérole, ont esté advisez, conclusd et délibéréz par Révérend Père en Dieu Monsieur l'Evesque de Paris, les Officiers du Roi, Prévost des Marchande (2) et Eschevins de Paris et le conseil et advis de plusieurs grants et notables Personnes de tous estats les Points et les Articles qui s'ensuivent :

« I. Premièrement sera fait cry publique de par le Roi, que tous malades de ceste maladie de grosse vérole, estrangiers, tant hommes, que femmes, qui n'estoient demourans et résidents en ceste ville de Paris alors que la dite maladie les a prins, vingt et quatre heures après ledit cry fait s'envoisent et partent hors de cette dite ville de Paris ès pays et lieux, dont ils sont natifs, ou là où ils faisoient leur résidence, quand ceste maladie les a prins, ou ailleurs où bon leur semblera, sur peine de la hart. Et à ce que plus facilement ils puissent partir, se retirent ès portes Saint-Denys et Saint-Jacques, où ils trouveront gens députez, lesquels leur délivreront à chacun quatre sols parisis en prenant leur nom par escript, et leur fai-

(1) Arresté du Parlement de Paris, portant règlement sur le fait des malades de la Grosse Vérole. Aphrodisiacus. Luisinus, T. III, 2e partie, p. 69.

(2) Sic.

sant défense sur la peine que dessus de non rentrer dans ceste ville jusques à ce qu'ils soient entièremnt garis de ceste maladie.

« II. Item, que tous les malades de ceste maladie estant de ceste ville, ou qui estoient résidents et demourants en ceste ville, alors que ladite maladie les a prins, tant hommes que femmes qui avont puissance eulx retirer en maisons, se retirent dedans lesdites vingt et quatre heures sans plus aller par la ville, de jour ou de nuit sur ladite peine de la hart. Et lesquels ainsi retiréz en leursdites maisons, s'ils sont povres et indigents, pourront se recommander aux Curez et Marregliers des Paroisses dont ils seront; pour etre recommandéz, et sans ce qu'ils partent de leursdites maisons, leur sera pourveu de vivres convenables.

« III. Item, tous autres povres malades de ceste ville hommes qui avont prins icelle maladie, eulx résidants demourants ou servants dans ceste ville, qui ne avont puissance de eulx retirer en maison dedans les vingt et quatre heures après le cry fait, sur ladite peine de la hart se retirent à Saint-Germain des Prez, pour ester et demourer es maison et lieux qui leur seront baillez et délivrez par les gens et députéz à ce faire, ausquels lieux durant ladite maladie leur sera pourveu de vivres et autres choses à eulx nécessaires, et ausquels lon défend sur ladite peine de la hart de non rentrer en ceste dite ville de Paris jusques à ce qu'ils soient entierement garis de ladite maladie.

« IIII. Item que nul soit si hardi de prendre lesdits quatre sols parisis, s'il n'est estrangier, comme dit, est on

qu'il voulsist partir de ceste dite ville sans plus entrer jusques à ce qu'il soit entierement gari.

« V. Item et quant aux femmes malades leur sera fournies pourveu de autres maisons et demourances, esquelles ils seront fournies de vivres et autres choses à eulx nécessaires.

« VI. Item a été ordonné que pour satisfaire audit cry, lesdits malades, qui estoient dans cette ville ou qui estoient demourants en ceste ville à l'eure qu'ils ont esté prins de ceste dite maladie, seront mis en la maison, qui ja a esté louée pour ceste cause à Saint-Germain des Prez; et où elle ne pourroit fournir seront prins granges et autres lieux estant pres d'icelle afin que plus facillement ils puissent estre panséz : et en ce cas seront ceux, à qui seront lesdites granges et maisons, rénuméréz et satisfaits de leur louaiges par ceulx qui sont commis et deputéz à recevoir l'argent cueilli et levé en ceste ville de Paris pour lesdits malades par l'Ordonnance desdits Evesque et Officiers du Roi et Prévost des Marchands, et à ce souffrir seront contraints réaument et de fait.

« VII. Item, apres ledit cry fait sera pourveu par ceulx qui sont commis à recevoir ledit argent, à ce qu'ils mettent deux hommes, c'est à sçavoir ung à la porte Saint-Jacques et l'autre à la porte Saint-Denys pour, en la présence de ceulx qui seront commis par les Officiers du Roi et Prévost des Marchands, paier lesdits quatre sols parisis et prendre les noms par escript de ceulx qui les recevront, et leur faisants deffences dessusdites.

« VIII. Item, sera ordonné par le Prévost de Paris aux Examinateurs et Sergents, que ès quartiers dont ils ont la

charge, ils ne souffrent et permettent aucune d'iceulx malades aller converser ou communiquer parmi la ville. Et où ils en trouveront aucuns, ils les mettent hors d'icelle ville ou les envoient ou manent en prison pour estre pugnis corporellement selon ladite Ordonnance.

« VIIII. Item, après ledit cry mis à exécution, soient ordonnez gens par lesdits Prévost et Eschevins, lesquels se tiendront aux portes de ceste ville, pour garder et déffendre qu'aucuns malades de ceste ne entrent appertement ou secrètement en ceste dite ville de Paris.

« X. Item, soit pourveu par ceulx qui sont députéz à recevoir l'argent donné et ausmosné ausdits malades, à ce que à iceulx retiréz esdites maison soit pourveu de vivres et autres choses nécessaires soingneusement et en diligence. Car autrement ils ne pourraient obéir ausdites Ordonnances. »

Il faut croire que ces minutieuses précautions ne tardèrent pas à devenir lettres mortes, puisque le 25 juin 1498, une nouvelle ordonnance (1) nous apprend que « lesdits malades sont retournéz de toutes parts et conversent parmi la ville avec les personnes saines, qui est chose dangereuse pour le peuple et la Seigneurie, qui à présent est à Paris ».

L'effroi des premiers jours s'était peu à peu apaisé; les « povres vérolés » inspiraient déjà plus de compassion que d'horreur. On commençait à les soigner tout en continuant à prendre des mesures de prophylaxie.

On défend aux étuvistes de recevoir dans leurs établisse-

(1) Aphrodisiacus. Luisinus Liber III, Pars. II, p. 71.

ments les malades de la grosse vérole; bien sage mesure si l'on en croit Marot, puisque les barbiers de l'époque avaient coutume d'y aller :

« Tondre maujoinct et raser Priapus » (1)

et que les prostituées d'alors, renouvelant en cela la mode romaine, y donnaient rendez-vous à leurs prodigues » (2).

En 1496, le mal nouveau est si répandu en Provence, et ses manifestations à la face sont si fréquentes, que des Ordonnances sont faites « aux chirurgiens et aux barbiers de ne raser ceux qui étaient atteints de cette maladie de peur qu'avec le même rasoir, ils ne la communiquâssent aux autres (« ne aliquis alius radatur cum cultris, cum quibus dicti infirmi deraderentur ». Archives d'Aix-en-Provence).

Loin d'être considéré comme de nos jours une maladie honteuse ou une faute, ce nouveau fléau passe pour être une grand malheur contre lequel chacun doit s'ingénier.

L'Evêque de Paris lui-même (3) demande l'aumône à la Cour pour ces pauvres affligés tout comme aujourd'hui l'Etat ou les particuliers organisent une journée en faveur des sinistrés ou des tuberculeux.

Des prières publiques sont faites pour eux; une messe consacrée à Saint Job était célébrée à leur intention (4). Le Prieur d'un couvent de Vienne compose une ode deve-

---

(1) Clément Marot. — (Rondeau des Barbiers, 1515).

(2) Eloi d'Amerval. — Grant Diablerie « Comment les prodigues font grans despens aux estuves avecque les filles de joye, Ch. XVI.

(3) Remontrances de l'Evêque de Paris à la Cour pour faire aumosne aux malades de la grosse vérole. Aphr. Luisinus, L. III, P. II, p. 70.

(4) Missale Romanum. Venetiis, 1521.

Aphro. Luisinus III, pars II, p. 132. Missa de B. Iob contra morbum gallicum.

nue célèbre pour implorer la protection de la Vierge contre le mal qui répand partout la terreur.

« Abaisse, pieuse Vierge, tes yeux maternels, vois parmi ces ruines humaines ceux que le fléau éprouve de toutes manières; la France est à tes pieds (1). »

Le prédicateur Geiler, à Strasbourg (2), en 1496, met ses fidèles en garde contre la maladie, et organise un nouvel hospice « Blatterhaus » qui reçut 94 vérolés, des appels à la charité publique ayant permis de faire face aux dépenses.

La même année, au mois d'avril, Jehanne Lasseline, Prieure de l'Hôtel-Dieu à Paris, inscrit sur ses comptes 80 livres de dépenses faites pour les malades atteints de la « grosse vérole » (3).

Egalement à Paris, en 1505, on loue une maison entière pour y loger les dits malades.

Et à Toulouse, en 1528, on leur destinera dans les Faubourgs Saint-Michel, une maison particulière avec l'Eglise Sainte-Catherine qui lui est attenante (4).

Pendant ce temps, les médecins apprenent à observer l'affection nouvelle, peu à peu ils en décrivent les moindres détails, et cela avec une précision telle que nos contemporains en sont encore émerveillés, sinon jaloux.

---

(1) Bibl. Nationale, Réserve mYc, 281.

(2) L. Pleger. — Les origines de l'avarie à Strasbourg (Revue Catholique d'Alsace, août-septembre 1921).

(3) La prostitution, du XIIIe au XVIIe siècle, par D^r Le Pileur (p. 80-81). Archives de l'Assistance Publique, n° 6573.

(4) La syphilis au XVe siècle. — Ch. Renault. Thèse de Paris, 1868.

Marcellus Cumanus (1), chirurgien de Venise, est un des premiers qui décrivit la syphilis au siège de Novarre en 1495, et posa les jalons d'un traitement rationnel; alors que les autres médecins la guérissaient avec difficulté, il obtient des résultats appréciables, dit-il, « cum flebotomia in saphena, cum digerentibus, purgantibus, tandem unctionibus in locis necessariis », avec du lait de femme, de vache et de chèvre, du vin blanc et du vin rouge, du vif-argent, de la litharge (2), de la céruse et de la cire.

Le traitement par le vif argent n'était d'ailleurs pas une innovation à cette époque. Depuis un temps immémorial, on en usait dans le traitement des maladies de la peau. Il avait été introduit dans la pharmacopée par les médecins arabes contre la gale, l'impétigo et la lèpre. La nouvelle épidémie en imposant avant tout par ses manifestations cutanées, on eut tout naturellement l'idée d'employer ce remède. Mais ce fut surtout au début l'œuvre des empiriques, car Galien avait dit « Que guéris-tu, médecin, si tu ignores la cause de la maladie..., si tu ne connais pas la maladie, laisse-là à la nature. »

Il est justice de reconnaître qu'il fallait une certaine hardiesse aux médecins d'alors, pour renverser ce qui passe à nos yeux pour être des préjugés sans valeur, mais qui à ce siècle avaient force de loi.

---

(1) M. Cumanus. — Observationes medicæ... publiées par C.-J. Welsch dans « Sylloge curationum et observationum medicinalum centuriæ VI, Ulm 1668.

Aphrod. Luisinus L. III, P. II, p. 52.

(2) Litharge est l'ancien nom donné au protoxyde de plomb, on l'appelait litharge d'or ou litharge d'argent suivant que sa couleur était jaune ou blanche.

C'est avec un sourire sur les lèvres que nous lisons dans Fracastor l'histoire suivante (1) :

« Un barbier, notre ami, avait un livre manuscrit fort vieux, renfermant des enseignements pratiques.

« Parmi des recettes éprouvées, il y en avait une ayant pour titre : « Médicaments contre la gale épaisse venant avec les douleurs de jointures ».

« Le barbier, tout à fait au début de la nouvelle maladie, se souvenant du remède indiqué dans son livre, consulta quelques médecins, s'il devait se servir de ce remède dans cette nouvelle contagion qu'il pensait qu'on devait comprendre sous le nom de gale épaisse. Mais les médecins, ayant examiné ce remède, le proscrivirent avec violence parce qu'il se composait de vif argent et de soufre. »

Et Fracastor ajoute, sans doute avec une certaine ironie :

« Heureux s'il n'avait pas consulté ces médecins, car il serait devenu riche par un gain incroyable. Mais il obéit, et n'osa expérimenter ce médicament.

« Plus tard, il l'expérimenta, et l'ayant reconnu comme salutaire, il se plaignit amèrement de s'en être servi trop tard, lorsque les autres avaient accaparé tout le gain. »

Il est vrai que pour cette fois les empiriques eurent raison et Grünbeck (2) fut un des premiers qui éprouva

---

(1) Libellus de epidemia quam vulgo morbum gallicum vocant. Venetiis in domo Aldi Manutii, mense junio, 1907, in-4°.

(2) Idem, p. 57 ; id. in Aphrodisiacus Luisinus. Libellus Josephi Gruenpeckii Germani de Mentulagra morbo rabido et incognito, p. 65.

les bons effets du vif-argent, selon son propre témoignage :

« C'est alors que l'un de ces gens plus hardi que les autres, qui jadis avait été tailleur et qui, n'ayant pas tiré assez de bénéfice de son état, s'était livré à l'exercice de la médecine, m'engagea à ne pas perdre courage.

« Seul, avec de la couenne de lard, il voulait mettre mon adversaire en fuite.

« Comptant sur la guérison, je lui confiais ma vie.

« Par hazard, il avait volé à quelqu'un un emplatre composé de vif argent, d'alun calciné, de résine de pin, de céruse, de litharge d'or et d'argent, de mastic, d'oliban et de cire vierge.....

« Moi qui auparavant aurait eu horreur d'un tel procédé, je ne tins nul compte du larcin; et, prenant ce mélange rendu liquide, le charlatan me fit deux fois par jour des onctions sur tout le corps devant un fourneau allumé.

« Il ne s'était pas trompé, car le septième jour, il me remit pour ainsi dire à neuf, et tous mes membres reprirent leur brillant aspect. »

Cet onguent merveilleux n'était d'ailleurs qu'une variante de celui qu'avait composé Mésué l'Ancien (1) contre la gale, vers la fin du VIII[e] siècle et qui avait pour formule :

---

(1) Opera in fol. Venet. 1623. De unguentibus. Liber primus, p. 179.

Axonge.	5 onces.
Huile de laurier.	aa 2 onces.
Vif argent.	
Cire pure.	
Encens blanc.	
Mastic.	
Sel commun.	7 onces.
Suc de plantain.	aa q. s.
Suc de fumeterre......	

On plaçait la cire, l'axonge fraîche dépourvue de ses membranes, l'huile de laurier, avec les sucs dans un vase étamé, et l'on chauffait jusqu'à ce que le tout soit fondu.

On ajoutait alors le sel pulvérisé, le mastic et l'encens; on chauffait un peu; puis le vase était retiré du feu et l'on y aujoutait le vif argent éteint dans la salive.

On mêlait longtemps avec la spatule.

On étendait cet onguent avec la paume de la main, puis on s'en frictionnait tout le corps, et cela pendant huit jours de suite.

Mais, si le mercure était unanimement considéré comme souverain dans certaines affections cutanées, il s'en fallait de beaucoup qu'il fût reconnu par tous les médecins seul spécifique de la vérole. Comme tout médicament il eut ses partisans et ses détracteurs.

Préconisé à Rome par Pinctor (1), et employé par Wid-

---

(1) Petrus Pinctor, Tractatus de morbo foedo et occulto his temporibus affligente...

Aphrodisiacus Luisinus, Liber III, Pars II, p. 110, cap. XVII. Quare ergo tu das consilium unctionem facere cum unguentis praenominatis ? Ad hoc responsum damus et dicendum est, ponendo-

mann (1) en Allemagne, il est déconseillé par Schellig (2) et Léonicene (3). Francisco Lopez (4) s'insurge contre les frictions et invective les médecins qui les prescrivent; Torella (5) traite de « sicaires » ces « protomédecins qui ont amassé des monceaux d'or en causant des douleurs sans nombre et la mort de tant d'hommes ».

« Supradicta unguenta tanquam a peste fugienda sunt » (6).

Ces sentiments de colère et d'indignation étaient la conséquence des abus qu'avaient fait de l'emploi du vif argent ses trop ignorants ou trop cupides admirateurs.

Ceux-ci avaient en effet dépassé les limites de la résistance humaine et oubliant le sage conseil d'Hippocrate, sous prétexte de guérir la maladie avaient supprimé le

---

conclusionem, quod talia unguenta cum argento vivo sunt administranda....

Et cum ipso ungento curavi Dominum Comes, Canonicum Illerdensem à doloribus fortibus in tibiis, brachiis et aliis membris cum pustullis extensis per totum corpus.

(1) Widemann. — Tractatus de pustulis et morbo qui vulgato nomine, Mal de Franzos, appellatur 1497. (Bibl. Nationale, Td 43,7). Aphrodisiacus Luisinus III, Pars II, p. 51.

(2) Conradus Schellig. — In pustulas malas morbumquem malum de Francia vulgus appellar...

Aphrodisiacus Luisinus, idem, p. 40.

Me excusatum habere volo, quod hic de unguentis vel linimentis nihil posuerim quae argentum vivum habent quia haec cum non parva cautela applicanda sunt et eorum nocumentum est saepius juvamento majus.

(3) Nicolai Leoniceni Vincentini. — De epidemia quam Itali morbum gallicum galli vero Neapolitanum vocant, libellus.

Aphrodisiacus Luisinus Liber I, p. 40. Illud tamen in universum volo admonere...

(4) Franciscus Lopez de Gomara. — Las pestiferas Bubas.

Aphrodisiacus Luisinus Liber III, Pars II, p. 129.

(5) Aphrodisiacus Luisinus. Tome I. Edit. 1728. De dolore in pudendagra, p. 501. C. D.

(6) Idem., p. 528.

malade tout comme l'ours de la fable tuait l'homme pour écraser la mouche :

« Rien n'est plus dangereux qu'un ignorant ami,
» Mieux vaudrait un sage ennemi » (1).

Les premiers succès remportés par les frictions sur les malades avaient été si encourageants que, comme Francastor le chantera plus tard en ses vers (2) :

« Accepit nova fama fidem, populosque per omnes
» Prodiit haud fallax medicamen... »

Mais bientôt les chirurgiens-barbiers se ruèrent sur ce merveilleux talisman, et pour arracher encore plus d'argent à leurs malheureuses victimes, se mirent à instituer des traitements aussi longs que pénibles.

Non contents de le faire jeûner, ils administraient à leur patient des purgatifs aussi nombreux que variés et l'astreignaient à d'abondantes et multiples saignées. Pendant les quatre à six semaines que durait la cure, ils l'enfermaient soit dans une étuve surchauffée, soit sous une sorte de tente portant le nom de « pavillon ».

Huit jours de suite, matin et soir, nous conte Arnauld de Villeneuve (3), le « povre vérolé » était recouvert d'on-

(1) Fables de La Fontaine. L'ours et l'amateur des jardins.
(2) Syphilis ou Le Mal Vénérien. Poème latin de Jérôme Fracastor. Edition MDCCLIII, p. 117.
(3) Arnaldus de Villa Nova. — Medici acutissimi opera nuperrime revisa. Lyon 1532. Aphrodisiacus Luisinus. Liber III, Pars II, p. 165, D. Deinde oegrotus ungatur, dixit Arnaldus, inter duos ignes, ab adjutoriis brachiorum usque ad manus et a mediis coxis usque ad pedes, unctorque manibus calidis optime fricare debet ut **vis malagmatum** imprimatur in membris.

guent depuis l'humérus jusqu'à la main et du milieu de la cuisse jusqu'à la plante du pied; et placé entre deux feux destinés à réchauffer de temps en temps les mains de l'opérateur, il se livrait sans défense à ce dernier.

Parfois même, seules la tête et la région précordiale étaient respectées; bien plus, certains de ces véritables tyrans prescrivaient quatre frictions par jour.

L'alimentation ne comportait que quelque bouillies très liquides, ou du bouillon de poulet.

Point n'était permis de changer de linge tant que durait la salivation.

Cette dernière ne tardait pas à apparaître; la stomatite se déclarait dès le deuxième ou troisième jour et ne faisait qu'empirer pendant tout le temps que durait le traitement.

« La gorge s'ulcère, écrit Fernel (1), la langue, le palais, les gencives se tuméfient, les dents s'ébranlent, la salive s'écoule hors de la bouche sans interruption, tellement fétide et venimeuse que les lèvres se corrodent à son contact. L'estomac ainsi refroidi et troublé par cette puanteur, les malades perdent toute appétence, et bien que dévorés d'une soif ardente, c'est à peine s'ils peuvent boire, car leur bouche n'est plus qu'une plaie. »

Et en face d'un tel tableau, l'auteur de conclure :

« Beaucoup de malades aiment mieux mourir du mal que de chercher la guérison dans un remède si dangereux et si cruel. »

---

(1) Jean Fernel. — Le Meilleur traitement du mal vénérien. Traduction L. Le Prieur. Ed. Masson, p. 83-85.

« Ut perire morbo complures malint, quam tanto periculo, tam acerbo discrimine, levari. » (1).

Loin de s'arrêter en face de tels symptômes que l'on tenait pour signes évidents de prompte guérison, les frictions étaient fidèlement continuées malgré les tremblements, l'œdème de la glotte, l'anurie et la diarrhée incoercible (2); et nombreux étaient ceux qui ne ressortaient pas vivants de leur étuve.

Rabelais n'avait-il pas raison de dédier ses joyeux travaux à ces « vérolés très précieux » afin de les distraire au milieu de leurs tourments, lui qui « quantesfoys » les avait pu contempler « à l'heure que ilz estoient bien oingtz et engressez à poinct », lorsque « le visaige leur reluysoit comme la claveur d'un charnier, et les dentz leur tressailloyent comme font les marchettes d'un clavier d'orgues ou d'espinette quand on joue dessus, et que le gozier leur escumoit comme à un verrat que les vaultres ont aculé entre les toilles » (3).

Quoi de surprenant que les doctes médecins de l'époque se soient dressés contre un tel abus, et, qu'aveuglés par de telles exagérations, ils se soient détournés pour un temps du véritable remède.

Les uns devinrent trop prudents; les autres continuèrent à faire usage du vif argent, mais avec une trop excessive réserve, qui rendit vain leur traitement.

---

(1) Aphr. Luisinus. Ulrich de Hutten, Liber I, p. 281 B. Texte dont s'inspira, à n'en pas douter, Fernel dans sa description de la stomatite mercurielle.

(2) Jean Fernel. — Le Meilleur traitement du mal vénérien. Traduction L. Le Prieur. Edit. Masson, p. 87-89.

(3) Prologue de Pantagruel. Bibliophile Jacob. Edit. Jouaust, p. 216, liv. I.

L'œuvre était loin d'être facile, car les malades avaient perdu toute confiance en leurs médecins : Torella essaya de la leur rendre (1).

« La confiance, dit-il dans son traité, est une vertu de l'imagination qui agit fortement sur tout notre être; c'est une affection de l'âme qui procède d'une opinion fournie par une chose utile ou qui doit apporter un soulagement; qu'elle soit empruntée à la médecine, à l'exorcisme ou à l'incantation.

« Elle est pour beaucoup dans le salut des malades, et peut préserver ceux qui sont en bonne santé; ma propre expérience me l'a démontré.

« Ne voyons-nous pas très souvent, en effet, un malade dans un état grave, entrer rapidement en convalescence par la confiance affectueuse qu'il place en un fameux médecin attendu depuis longtemps, et enfin arrivé.

« Il en est de même pour un breuvage ou un médicament dans lequel il se confie.

« Comme le dit Galien, un médecin qui a beaucoup de succès guérit par cela même beaucoup plus de malades, parce que la confiance qu'il a en lui-même passe plus facilement dans l'esprit de ceux qu'il soigne.

« Tous les efforts du médecin doivent donc tendre à inculquer cette confiance à ses malades par de bonnes paroles, par des assertions carressantes, par des promesses assurées, par les exemples des gens qui, atteints de maladies semblables, ont été guéris par lui; mais toujours en disant la vérité. »

---

(1) Torella. — Tractatus cum consiliis contra pudendagram. Consilia, quædam particularia adversus pudendag am.

C'est le bon sens qui parle, l'esprit affiné qui insinue sa pensée au malade en le captivant.

La guérison est à moitié faite; et, l'esprit étant gagné, il ne reste plus désormais qu'à donner au corps, à l'aide d'une sage thérapeutique, les armes qui lui permettront de repousser l'ennemi.

Pour ce faire, point n'est besoin de médicaments héroïques.

Dans sa deuxième Consultation, Torella (1) nous décrit tout au long ce qu'il ordonnait aux malades atteints de la grosse vérole. Ce n'est pas un traitement spécifique, bien s'en faut; mais il nous intéresse en ce sens, qu'il résume à lui seul toutes les prescriptions qui jouissaient alors de la faveur des médecins et leur servaient de base en maintes circonstances.

Ordre était donné au malade de prendre dès le matin du premier jour un lavement, puis de se faire saigner à la veine basilique du bras droit; et déjà, paraît-il, les douleurs diminuaient d'intensité.

En même temps, le malade devait se conformer aux règles d'hygiène prescrites par Galien et Avicenne : demeurer dans une atmosphère tempérée, se vêtir de telle sorte qu'il n'eût ni trop chaud ni trop froid, embaumer sa chambre avec du styrax, de l'encens, de la calmite, de la sandaraque, fuir la tristesse, la colère et la solitude, avoir grande confiance et gaîté, manger peu et bien, ne pas trop dormir, ne pas trop se fatiguer, avoir une selle

(1) Gasparis Torellæ Consilia quædam particularia adversus pudendagram. Consilium secundum. Aphr. Luisinus, T. I, p. 547.

quotidienne, et comme il prévoit tout, Torella ajoute « et quia in coitu, est quaedam delectatio, ideo dixi dum de delectatione loquebar, ut enim evitaret, quantum posset ad tempus ad minus, et si non posset abstinere uteretur saltem cum muliere non infecta, et hoc, digestione completa ».

Ensuite, pendant neuf jours consécutifs, il prescrit le sirop suivant :

Sirop d'oseille.	aa ½ once.
Sirop d'endives.	
Sirop de fumeterre.	
Eau de laitues.	I once.
Eau de bourache.	aa ½ once.
Eau de scabieuse.	

Le malade devait ensuite absorber la purgation ci-dessous :

Turbith.	½ once
Hermodactyle.	2 drachmes
Scammonée.	5 grains.
Episthème.	I drachme.
Zédoaire.	2 scrupules.
Gingembre.	I drachme.

Le tout à pulvériser comme il convient et à placer dans :

Eau de scabieuse.	aa une livre.
Eau de fumeterre.	

On chauffait le tout sur un petit feu doux jusqu'à réduction de moitié; on passait et l'on prenait chaud.

Deux jours après la purge, venait le tour de l'étuve. Le patient y suait deux heures durant, moyennant quoi, la permission lui était donnée de regagner la chambre et de s'y coucher.

A la cinquième heure de la nuit, il absorbait une once et demie de sirop de pavots, afin de jouir d'un doux sommeil.

Le lendemain matin au réveil, il prenait une once de sucre rosat avec les eaux d'endives, de scabieuse et de fumeterre, puis retournait à l'étuve comme la veille.

Il en était ainsi pendant cinq jours.

Le septième jour était consacré aux pilules purgatives, et le huitième seulement commençaient les onctions à l'aide de l'onguent composé d'huile rosat, de beurre, de suc de fumeterre, d'hyebe, de sureau, de térébenthine lavée et de soufre.

Dès la troisième onction, macules et tâches disparaissaient, ce qui d'ailleurs ne dispensait pas le malade de reprendre le chemin de l'étuve, et d'y être lavé avec la décoction suivante :

Trois poignées de lupin,
Deux pincées de son,
Deux poignées de racines récentes d'aunée,
Deux poignées de racines et de fleurs de mauve,
Deux poignées de fleurs de mapathum, de barbane et de fumeterre,

que l'on faisait bouillir dans une quantité suffisante d'eau jusqu'à réduction au tiers.

Enfin on essuyait la sueur avec des linges chauds, on

couvrait bien le patient, on lui permettait de faire un bon repas, après quoi il était déclaré guéri.

Si de telles pratiques modifiaient puissamment le terrain et donnaient à l'organisme désintoxiqué une plus grande puissance contre le mal, il nous faut cependant croire que les résultats n'étaient pas toujours aussi satisfaisants puisque Torella (1) ordonne ailleurs : « oleum commune et terebinthinam lotam bene, et incorporentur; et si vis, poteris addre parum argenti vivi extincti cum saliva humana ».

Le farouche doctrinaire en effet n'avait pas entièrement renoncé à l'usage du mercure; les lotions au sublimé avaient ses faveurs, et lui-même badigeonnait les pustules à l'aide d'une plume trempée dans :

Eau de plaintain..................	½ livre
Sublimé corrosif.	1 drachme ½
Alun cru.	1 onze ½

Mais, sans aucun doute ce virulent poison était réservé aux cas rebelles, et manié avec de minutieuses précautions.

Toutefois, malgré leur sage prudence, les conseils de Torella ne furent que peu écoutés par ses confrères.

Celini compose un onguent au sublimé.

Cataneus (2) vante pour la première fois les fumigations de cinabre et de fleur de soufre en parties égales, projetés sur des charbons ardents.

---

(1) De Pudendagra Tractatus Unus. Aphr. Luis., p. 500 B.

(2) Jacobi Catanei de Lacumarcino, Gennensis. De morbo gallico Tractatus. Aphr. Luisinus, liber I, p. 162 D.

Peu à peu, le mercure regagne du terrain, et s'impose de nouveau à l'attention des médecins. L'ignorance des premiers jours a cédé le pas à la raison et nous ne pouvons nous empêcher d'être émerveillés en lisant le Traité de Jean de Vigo, lequel, bien que composé en 1514, vingt ans à peine après l'expédition de Naples, est digne de figurer dans nos bibliothèques, à côté d'un Fournier.

Galien et Avicenne ont fait faillite et leurs préceptes sont restés sans effets.

« Tout au contraire, écrit Vigo (1), il m'arriva souvent de guérir avec une simple onction ne renfermant qu'une faible quantité de vif argent, et pratiquée sur les avant-bras et sur les jambes, des douleurs réputées incurables, des pustules, des ulcérations, et des éruptions croûteuses. »

N'était-ce pas ce même traitement qui avait guéri Grünbeck, lors de ses premiers accidents ? Que n'eût-il donc confiance en son médecin, et pourquoi, lors de la nouvelle offensive de son mal, répudia-t-il ce qui déjà l'avait guéri une première fois ?

Sans doute serait-il devenu célèbre, et tout comme le Barbier de Fracastor, aurait-il gagné beaucoup d'argent !

Certes, le régime, la purgation et la saignée sont toujours considérés par Vigo choses salutaires; certes, l'étuve et les bains sulfureux doivent ouvrir la porte au traitement; mais ce vers quoi tout doit tendre, c'est attaquer le mal par le vif argent reconnu cette fois comme le véritable médicament spécifique de la vérole.

---

(1) Jean de Vigo. — Le Mal français. Aphr. Luisinus, T. I., p. 451 A.

A cette fin, Vigo compose l'onguent suivant :

Graisse de porc liquéfiée.........	une livre.
Huile de baies de laurier........	
Huile de mastic................	aa une once.
Huile d'aneth..................	
Huile de camomille.............	
Styrax liquide................	dix drachmes.
Racine d'aunée concassée.......	aa quatre onces.
Racine d'yeble................	
Jonc odorant..................	q. s.
Stœchas.....................	
Euphorbe pilée................	demie-once.
Vin aromatisé.................	une livre et demie.

Faire bouillir jusqu'à évaporation complète du vin, passer, puis ajouter au moment où le mélange est encore liquide :

Litharge d'or..................	huit onces.
Oliban......................	ââ six drachmes.
Mastic......................	
Résine de pin..................	une once et demie.
Térébenthine claire............	une once.
Mercure éteint dans la salive......	quatre onces.
Cire blanche..................	une once $\frac{1}{2}$ (1).

Ce n'est plus un remède de charlatans contenant des doses massives de mercure, mais un onguent au dixième que l'on devra étendre avec la paume de la main sur les bras et les jambes du malade; les membres

(1) Jean Vigo. Idem, p. 61.

frictionnés seront ensuite recouverts de compresses chaudes que l'on fixera par quelques tours de bandes.

Le tout sera fait deux fois par jour sans interruption jusqu'à ce que les dents commencent à s'agacer, à devenir douloureuses, symptôme qui commande la suspension du traitement.

Désormais, les dents ne tressailliront plus comme les « marchettes d'un clavier d'orgues », et, si une abondante salivation apparaît, si quelques ulcérations se préparent, si l'haleine devient fétide, non seulement le vif argent doit être banni, mais le médecin doit exercer une attentive et minutieuse surveillance.

Vigo recommande dans ce cas l'emploi de gargarismes tempérants, adoucissants et légèrement détersifs.

C'est en suçant continuellement des cristaux d'alun qu'Ulric de Hutten (1), bien qu'ayant subi onze fois en neuf ans les frictions mercurielles, avoue n'en jamais avoir été incommodé.

On avait encore pleine confiance en l'efficacité du « flux de bouche », mais ce dernier était considéré comme l'extrême limite du traitement.

A ceux qui étaient restés fidèles à la doctrine de Torella, Vigo demandait la raison qui leur faisait rejeter le mercure, dans la cure du mal français, puisque, dit-il, « ceux qui condamnent ce remède sont les premiers à le prescrire contre toute une série d'autres affections, voir même contre des maladies bénignes et faciles à guérir. Pourquoi se

---

(1) Livre du chevalier allemand Ulrech de Hutten sur la maladie française et sur les propriétés du bois de Gayac, p. 33. Traduction par Potton et Aphrod. Luisinus, Liber I, p. 282 A.

priverait-on de son secours contre une maladie grave ? » (1).

Si l'onguent était remarquable dans ses effets, il ne convenait pas cependant à toutes les catégories de malades, et lorsque ceux-ci paraissaient par trop affaiblis, le premier des syphiligraphes, vraiment digne de ce nom, prescrivait son fameux emplâtre, resté célèbre jusqu'à nos jours (2).

La composition de cet emplâtre vaut la peine d'être rapportée ici :

Huile de nard	āā deux onces.
Huile de lis	
Huile d'aneth	
Huile de camomille	
Huile de safran	une once.
Graisse de porc	une livre.
Graisse de veau	Demi-livre.
Euphorbe	5 drachmes.
Oliban	10 drachmes.
Huile de baies de laurier	1 once ½.
Graisse de vipères	2 onces 1½.
Grenouilles vivantes	n° 6.
Vers de terre lavés dans du vin	3 onces ½.
Suc de racines d'yeble	aa 2 onces.
Suc de racines d'aunée	
Jonc odorant	une poignée.
Stœchas	
Matricaire	
Vin aromatisé	2 livres.

(1) Vigo, Idem, p. 58.
(2) Vigo, Idem, p. 63.

On faisait bouillir le tout jusqu'à évaporation du vin, on passait et on ajoutait :

Litharge d'or..................	1 livre.
Térébenthine claire...........	2 onces.
Cire blanche..................	q. s.

On faisait un emplâtre en forme de sparadrap en ajoutant à la fin de la cuisson une once et demie de styrax liquide; on retirait ensuite du feu et l'on agitait le mélange avec une spatule jusqu'à demi-refroidissement.

C'est alors seulement qu'on ajoutait 4 onces de mercure éteint dans la salive. Il ne restait plus qu'à incorporer le mercure en agitant le tout à l'aide d'une spatule.

Certes, la graisse de vipères, les grenouilles et les vers de terre nous font sourire; mais n'existe-t-il pas encore aujourd'hui dans le fin fond de nos campagnes quelques vieux rebouteux jouissant de la confiance et de la considération de nos paysans, pour les avoir guéris de la tuberculose par l'absorption de limaces vivantes ? (1).

En moins de vingt années, la vérole, grâce aux persistantes recherches et fidèles observations de nos ancêtres, s'était élevée au rang des affections les mieux connues et les mieux traitées.

Ses différents modes de contagion étaient établis depuis l'acte vénérien jusqu'à la contamination possible du nouveau-né par sa nourrice.

---

(1) Cataneus consacre un chapitre entier de son traité au traitement du Mal français pour les Viperes. Aphr. Luisinus, Liber I, Cap. V, p. 155 E.

Sa symptômatologie avait fait de si rapides acquisitions que bien peu de chapitres y manquaient (1).

L'accident initial et son induration caractéristique, la latence qui le sépare des accidents secondaires, les diverses éruptions cutanées, les érosions des muqueuses, les douleurs articulaires, musculaires et ostéocopes, les exostoses, les caries osseuses, les gommes, les diverses manifestations viscérales avaient été rangées peu à peu sous le même drapeau, ramenées à la même source et considérées comme les différents aspects d'une seule et unique diathèse. Des tristes errements du passé s'était dégagé un traitement véritablement spécifique. On avait appris à reconnaître non seulement les propriétés et les vertus du mercure, mais encore ses inconvénients et ses dangers.

Non content de guérir les diverses manifestations de la vérole, sachant que celles-ci ne faisaient que marquer des étapes au cours d'une maladie chronique, deux fois l'an : au printemps et à l'automne, on l'attaque par une médication dépurative, afin d'en prévenir tout retour offensif (2).

Les vérolés très illustres, après tant d'épreuves et de tourments, allaient enfin pouvoir vivre des jours meilleurs, quand se répandit en tous lieux la nouvelle de cures merveilleuses, de véritables miracles accomplis à l'aide d'un « Saint Bois ».

---

(1) Il nous serait impossible d'indiquer ici la part qui revient à chaque auteur, tant la liste en serait longue.

(2) Vigo, Idem, p. 70 et Aphr. Luisinus, Liber I, p. 455 B.

Un officier espagnol, Gonzalo Fernandez Oviedo (1), avait entendu raconter par des marchands revenant de Saint-Domingue, que les indigènes de ce lointain pays, pour la plupart atteints du mal français, s'en guérissaient sans le secours d'aucun médecin, à l'aide d'un certain arbre originaire de cette île (2).

Ayant contracté autrefois la vérole, lors de son séjour en Italie, et n'en étant pas encore guéri, Oviedo avait pris aussitôt le chemin du nouveau monde, afin d'expérimenter sur lui-même les effets de cette nouvelle drogue.

S'en étant trouvé parfaitement blanchi, il revient en Espagne et se fait le propagateur des merveilles accomplies par ce très précieux don du ciel, qui n'est autre que le gayac.

En oyant telle parole, certains par avance de tirer grand profit de leur entreprise, aventuriers et marchands font voile vers le nouveau monde, chargent leurs vaisseaux de saint bois, le ramènent en Europe et le revendent à un prix si élevé qu'ils en acquièrent rapidement de considérables richesses.

Oviedo lui-même se constitue médecin, afin de pouvoir tirer plus de profit de sa découverte.

La spéculation s'empare à tel point de cette dernière que la livre de gayac ne tarde pas à valoir sept écus d'or.

Mais le gayac n'en remporta pas moins un immense succès, et la principale raison d'un tel engouement fut que Vigo, malgré tous ses efforts, n'avait pu faire oublier

---

(1) Gonzalie Fernandez Oviedo. Prend's; History of Physic.
(2) Ulrech de Hutten. Idem, p. 40 et suivantes et Aphr. Luisinus, Liber I, Cap. VI, p. 282 et Liber III, Pars II, p. 132.

leurs atroces tourments à ceux qui, les années précédentes, avaient été les malheureuses victimes du mercure.

L'esprit de la Réforme avait à son tour envahi la médecine; on voulait désormais rompre avec les abus du passé et prendre un nouvel essor.

Et ce fut un ardent partisan de la Réforme, en effet, qui imposa le gayac aux nouvelles générations et s'en institua le défenseur acharné.

« Ulrich de Hutten, écrit René Louis Doyon (1), était à la fois un guerrier, un érudit, un voyageur; il était connu des humanistes et des princes de l'Europe entière, redouté de la Papauté, qui tenta vainement de l'attirer à Rome, aimé de Charles-Quint, sollicité d'ailleurs sans succès par François Ier d'accepter le titre de conseiller à sa Cour. »

Pendant les trente-cinq années de sa vie, il fut en perpétuelle activité de corps et d'esprit.

Ajoutons à cela que, vérolé très précieux, il avait subi sans aucun résultat et durant fort longtemps, les frictions mercurielles telles qu'on les appliquait avant Vigo.

C'est alors que, sur les conseils de son médecin Stromer, il se décida à expérimenter le remède tant vanté par Oviedo.

Le gayac réussit du premier coup ce que neuf années de vif argent n'avaient pu accomplir (3).

---

(1) *Progrès Médical*, 1925, n° 1. « Un vérolé très précieux, Ulrich de Hutten ».

(2) Ulrich de Hutten. Traduction Potton, p. 33.

(3) Ulrich de Hutten. Aphr. Luisinus. Liber I, Caput. V. et VI p. 282 C.

Ses médecins et ses amis, émerveillés d'un tel succès, lui demandent d'en publier la nouvelle. C'est alors qu'il se décide à écrire l'histoire de sa maladie et de sa guérison, avec d'autant plus d'empressement que sa verve féconde va pouvoir se répandre en imprécation contre ses anciens bourreaux : les mercurialistes.

Ceux-ci vexés, pour la plupart, de s'être vu imposer ce nouveau remède par le vulgaire, feignaient d'en ignorer l'existence.

Mais bientôt, s'apercevant que les malades les abandonnaient pour se livrer une seconde fois aux charlatans, ils revinrent de leur entêtement et acceptèrent à contre-cœur ce qu'ils avaient tout d'abord écarté.

« J'ai connu, écrit Ulric de Hutten, un médicastre ignare, stupide, méritant assurément le titre d'âne, qui affectait un profond mépris pour le gayac; il niait les propriétés qui lui sont généralement attribuées; lorsque, consulté par deux malades riches, il pensa que le gayac pouvait devenir pour lui une source de lucre, il s'assouplit aussitôt, ne fut plus incrédule, n'hésita plus à louer et à exalter ce bois précieux.

« L'expérience, disait-il, l'avait conduit à constater ses vertus surprenantes.

« C'est bien plutôt parce que tu en retirais grand profit, misérable brute, que ton langage avait changé » (1).

---

(1) Uulrich de Hutten. Idem, p. 77. Aphr. Luisinus. Liber I, p. 288-D. Potton, contrairement à son habitude, semble s'être laissé gagner par les sentiments de mépris manifestés par Ulrich de Hutten; nous ne trouvons dans le texte que le mot « asine ».

Et d'ailleurs, peu importe que les médecins soient pour ou contre le gayac, puisque ceux qui l'ont découvert et s'en sont servi ont rendu « un immense service à l'humanité ». Pour ce fougeux réformiste, les médecins sont gens dont on peut fort bien se passer. Et à ceux qui n'ont foi qu'en leurs conseils et suivent aveuglément leurs prescriptions : « Huit fois, dit-il, je me suis débarrassé de la fièvre en buvant de mon urine, sans prendre aucun autre médicament. »

Sa haine désarme cependant devant les « docteurs émérites » tels que Ricius et Stromer, qui lui ont sauvé la vie.

Mais si Ulric de Hutten sait captiver notre attention par la profondeur de ses jugements, la peinture qu'il nous a laissée de ses contemporains, la vigueur de sa langue et l'ardeur de sa foi envers le gayac, il nous intéresse doublement par ce fait que ce fut lui qui décrivit un des premiers la manière d'en faire usage (1).

Il importait tout d'abord de diviser le bois, soit en le travaillant au tour, soit en le broyant au pilon.

On laissait macérer pendant vingt-quatre heures une livre de cette poudre très fine, dans huit livres d'eau de fontaine, de puits ou de rivière.

On faisait ensuite bouillir à petit feu en vase neuf et bien lavé. Au bout de six heures, la liqueur réduite de moitié par évaporation, et soigneusement écumée (2), était filtrée sur une étamine et mise en bouteilles. Ainsi était obtenue la « première eau » ou première décoction.

---

(1) U. de Hutten. Idem. p. 51 et suivantes. Aphr. Idem. p. 284, Cap. VIII et suivantes.
(2) L'écurie servait à panser les ulcérations.

On reversait à nouveau huit litres d'eau sur le résidu et, après une seconde cuisson semblable à la précédente, on recueillait la « seconde eau ».

La « céleste ambroisie » ainsi préparée, la cure commençait aussitôt.

Le malade, tout comme pour les frictions mercurielles, devait s'enfermer dans une chambre bien close et bien chauffée, rester au lit, restreindre son alimentation le plus possible et absorber une copieuse purgation.

Pendant vingt à trente jours, à cinq heures du matin et à huit heures du soir, il devait absorber une demi-livre de la première eau qu'il avait fait tiédir auparavant.

C'est alors que la sudation tant recherchée apparaissait, laquelle, grâce à la température très élevée de la chambre et aux couvertures dont s'enveloppait le malade, se prolongeait pendant de longues heures.

Le gayac, « tonifiant et réconfortant les sujets les plus languissants », passait, aux yeux d'Ulric de Hutten, pour devoir remplacer toute alimentation, et lui-même recommandait à ces malheureux de s'abstenir de la vue et de l'odeur des aliments afin de leur faire supporter plus allègrement les souffrances de la faim (1).

La seconde décoction était la seule boisson qui leur était permise.

Défense était faite de se laver, de se baigner et surtout d'aller à l'étuve, « mesure extrême de sudation qui exerçait sur le corps une action dessicative et torréfiante » (2).

---

(1) Ul. de Hutten. Idem, p. 66.
(2) Ul. de Hutten, Idem, p. 169.

Enfin, après une nouvelle purgation, le malade avait la permission de reprendre ses occupations et de retourner à ses affaires.

Hutten avait plaidé la cause du gayac avec une telle ardeur que celui-ci ne tarda pas à rentrer dans la pratique courante. Sa récente découverte, son origine exotique, la réputation de ses cures merveilleuses lui avaient valu pour une grande part les éclatants succès de ses débuts.

Et comme la majorité des médecins ne répondaient à ces succès que par la méfiance et le mépris, les malades se firent les propagateurs de la bonne nouvelle.

C'est Benvenuto Cellini (1) lui-même qui nous raconte comment ayant contracté la vérole de sa « jeune et jolie servante », il parvint à s'en guérir à l'aide du gayac.

« Les médecins, écrit-il, ne purent jamais se persuader que ce fut le mal de Naples, et cependant je leur avais expliqué comment je croyais qu'il m'était venu.

« Je me médicamentais à leur guise, et je n'en éprouvais aucun bien.

« A la fin, je résolus d'avoir recours au bois contre l'avis des meilleurs médecins de Rome.

« Je le prenais en m'astreignant à la diète la plus sévère que l'on puisse imaginer. Bientôt ma santé s'améliora au point que dans l'espace de cinquante jours je fus guéri et sain comme un poisson. »

Benvenuto Cellini, pour se remettre des souffrances endurées, se met à chasser « à l'escopette au vent et à la pluie ».

---

(1) La syphilis de Benvenuto Cellini, par le Professeur A. Gilbert, *Paris Médical*, n° 14, 1914.

« De sorte, continue-t-il, qu'au bout de quelques jours, mon mal reparut avec cent fois plus de violence qu'auparavant. Je me remis entre les mains des médecins, j'exécutais leurs prescriptions, et j'allais de pis en pis. La fièvre m'ayant saisi, je me disposais à reprendre le bois. Les médecins s'y opposaient et m'assuraient que si j'y touchais pendant que j'avais la fièvre, je mourrais en huit jours.

« Cependant, je ne voulus point les écouter. Je suivis le régime que j'avais déjà observé, et lorsque j'eus bu quatre jours consécutifs de cette merveilleuse eau de bois, je me trouvais complètement délivré de la fièvre. Je commençais à éprouver une énorme amélioration...

« Au bout de cinquante jours, je fus parfaitement guéri. »

Mais l'enthousiasme du début passa avec le temps et bientôt le « Saint Bois » connut les revers. Ses premières victoires s'entachaient déjà de nombreux insuccès. Le doute se glissait peu à peu dans les esprits.

C'est alors que les médecins, profitant de l'aubaine, s'emparèrent de ses dépouilles et s'en firent des trophées.

Le mercure revint à l'honneur.

Sans doute, le gayac n'était pas dénué de toute efficacité, mais il était incapable, à lui seul, d'assurer une guérison définitive, dans le plus grand nombre des cas.

Les unicistes se firent dualistes; la paix succéda à la guerre; et, des injures, on passa à la poésie.

Fracaster chanta la « syphilis » tout comme Homère avait chanté le siège de Troie, et la vérole eut son Iliade.

Est-il un plus gracieux tableau que celui de la nymphe guérissant le berger Ilcée (1) :

postquam ter flumine vivo
Perfusus, sacrâ vitium omne reliqueris unda.
Sic fatur, simul argenti ter fonte salubri
Perfundit, ter virgineis dat flumina palmis
Membra super, juvenem toto ter corpore lustrat
Mirantem exuvias turpes, et labe malignâ
Exutos artus, pestemque sub amne relictam.

Fracaster est avant tout le poète qui évoque les temps héroïques de la vérole. Il ne critique pas, il constate. Il préfère le mercure, mais le gayac ne lui déplaît pas. Il croit en son efficacité lorsqu'il écrit :

sacer ilicet haustus
Ille modo ambrosiae, vires refecitque, fovetque,
Inque occulta gerit jejunis papula membris (2).

Mais il n'ose se poser en arbitre et trancher le différent. Et, désormais, telle sera la conduite de ses successeurs.

Après avoir révolutionné le monde, la vérole allait sommeiller pendant de longues années.

D'ailleurs, il semble bien que sa première virulence s'était progressivement atténuée; on la craignait moins parce qu'on la connaissait mieux.

Les vérolés vivaient en paix; et si l'on se rappelait parfois leur existence, ce n'était plus pour les bannir, mais pour les plaindre et les soulager.

---

(1) Syphilis ou le Mal vénérien. Poème latin de Jérôme Fracastor. Edit. MDCCLIII, p. 115.
(2) Fracastor. Item, p. 129.

Le malicieux sourire avait remplacé la frayeur, et à ceux qui s'en fâchaient « Dame Vérole » répondait :

Si je leur fais endurer maint soucy
Ce n'est à tort : car pris de telle ou telle,
Viennent au puy tout puant et noircy.
De mal infaict sans prendre de chandelle (1).

Les médecins continuaient à observer leurs malades, découvraient chaque jour de nouveau symptômes, et agrandissaient sans cesse les cadres de l'affection, mais ils ne cherchaient plus de remèdes et se contentaient de moissonner ce que d'autres avaient semé.

Si Jacques de Béthencourt s'étend avec complaisance sur ce qu'Ulrick de Hutten avait décrit quelques années auparavant, ce n'est pas pour ajouter à l'œuvre du maître quelques nouveaux chapitres, mais pour lui imprimer un caractère expiatoire. Le « carême de pénitence » ne peut guérir qu'en forçant la miséricorde divine à pardonner au pauvre pécheur.

« Tel est, dit-il en concluant, le véritable carême de pénitence que doivent subir les malades à titre d'expiation, pour revenir à la santé. Ceux qui ont passé par cette épreuve disent à bon droit qu'ils ont fait leur purgatoire sur la terre ». (2).

Désormais, mercure et gayac figureront côte à côte dans tous les traités.

---

(1) Le Triomphe de haute et puissante Dame Verolle, Royne du Puy d'Amour. — *Paris Médical*, 1921. Annexes, 65-68.

(2) Jacques de Bethencourt. Nouveau carême de pénitence. Traduction Fournier, p. 63.

Si Nicolas Massa, en 1532, préconise la squine, récemment introduite en Europe par la voie de Constantinople (1); si quelques années plus tard, Lobera (2) et André Vesale (3) vantent les bons effets de la salsepareille, ils ne parviennent même plus à réveiller l'esprit critique de leurs contemporains et à ressusciter les luttes fructueuses d'autrefois.

Et certes, nous serions envahis par un profond sentiment de tristesse en fermant le livre de ces lointaines époques, si nous ne trouvions dans les cendres des dernières pages, quelques braises encore ardentes et prêtes à s'embraser à nouveau quand le moment sera venu.

C'est en 1535, en efft, que fut introduit pour la première fois en thérapeutique, par Andreas Mathiole (4), l'emploi des pilules mercurielles.

Mais elles ne servirent tout d'abord qu'à purger les malades, et ce ne fut que beaucoup plus tard, vers la seconde partie du XVIe siècle, que Chaumete (5), prescrivit contre la syphilis l'usage du mercure par la voie interne :

---

(1) Nicolai Massæ, Veneti, De morbo gallico. Aphr. Luisinus, Caput 12, Liber I, p. 85 et 86.

(2) Aloysii Lobera, Abulani. De morbo gallico. Aphr. Luisinus, Liber I, p. 382, Cap. XVI-XVII.

(3) Andreæ Vesalii, De radice chinæe, epistolæa. Aphr. Luisinus, Liber I, p. 584 C.

(4) Petri Andreæ Mathiolii, De morbo gallico opusculum, p. 266, Liber I.

(5) Antonii Chalmetei. De morbo gallico. Aphr. Luisinus, p. 855. Tome II, Cap. VII.

Rhubarbe, 10 onces,
Scammonée, 3 drachmes.

Broyez ensemble et arrosez de suc de citron; ajoutez-y deux onces ou six drachmes de vif argent enfermé dans une pièce de drap de façon qu'il ne puisse sortir qu'à fort petits grains. Pilez en arrosant de suc de citron. Ajoutez deux drachmes de farine de froment et un drachme de musc.

F. S. A. 30 pilules et dorez chaque pilule.

Les malades devaient prendre une de ces pilules, six heures avant le repas, pendant trente jours.

Mais déjà, oubliant les errements du passé, et leurs sages leçons, Thiérry de Héry déclarait le mercure inoffensif, et accusait ses prédécesseurs de n'avoir su s'en servir.

« Non content de tout ceci, écrit-il, j'en ay voulu moymesme faire l'expérience et en ay fait user en petite, moyenne et grande quantité à plusieurs espèces d'animaux qui ne s'en sont point mal trouvés; ce que vous pourrez aussi faire si bon vous semble. » (1).

Le mercure n'est dangereux qu'entre les mains de ceux qui l'emploient mal à propos :

« Ou bien, dit-il, ilz leur en bailleront tout le long de l'aulne, sans oublier leurs couvertures et trois graiz autour eulx, à sçavoir aux deux costez et aux pieds, soit hyver ou été », ou bien « ilz n'oseroyent le faire. » (2).

---

(1) Th. de Héry. — Méthode curatoire de la Maladie Vénérienne. Edit. 1552, p. 102.
(2) Th. de Héry. — Méthode curatoire de la Maladie Vénérienne. Edit. 1552, p. 113.

Et quant aux ulcères de la bouche, ajoute-t-il, ils ne proviennent pas du mercure, mais de la maladie.

Avec Jean Fernel était mort le dernier partisan du gayac et le dernier adversaire du mercure.

Si Ambroise Paré (1) juge le gayac encore digne de figurer dans son traité, ce n'est que pour mieux confirmer ce qu'en pense Thiérry de Héry lorsque interprétant l'opinion de ses confrères, il nous dit qu' « entr'eulx l'usage de cette décoction est estimé le plus doulx et moins violant, mais il ne suffit pour l'entière cure et extirpation de ceste maladie, mesmes je leur ay maintes fois ouy affermer que iamais ils n'avoyent veu homme perfectement guéry avec seule décoction, ce que, de ma part, je suis contrainct leur accorder pour l'infinité d'expérience que nous en avons tous les iours ».

Le mercure, au contraire, « chasse et tarit entièrement » les reliques des humeurs plus lents, espais et visqueux, délaissés au profond des parties ». (2).

Cependant, si Paré n'enrichit d'aucune découverte le traitement de la vérole, il est conquis par Vigo; et s'inspirant de ses conseils, il sait leur donner une application plus pratique et quelques douceurs.

Et de même qu'il considère comme étant périlleuse la trop grande diète imposée aux malades lors du carême de pénitence, il veut plus de confortable et plus d'humanité pour ses malades.

(1) Ambroise Paré d'après Malgaigne. Edit Baillère 1840. T. II, p. 535. Chap. VII. Voir pour citation de Thyerry de Héry, note 1, p. 536.

(2) Ambroise Paré, p. 536.

Après les avoir purgés, il fait frictionner ceux-ci « tant qu'il survienne flux de ventre et avec ce l'haleine sera fétide, et les gencives enflées et la langue. Telle chose montre que la pituite est enflammée pourquoi faut cesser la friction et changer de linceuls et de chemises de peur que le malade n'eust trop grand flux de bouche ».

Il se sert du même onguent et du même emplâtre que Vigo.

Tout comme lui, il recommande de proportionner le traitement à la résistance humaine.

C'est lui qui le premier à l'idée « de faire en la chambre du malade une petite chambrette, où deux personnes puissent demeurer et au-dessous faire quelque petit poisle ou enfermer une partie d'une grande chambre et icelle eschauffée médiocrement, y frotter le patient sans qu'il puisse sentir aucun vent (1). » Soucieux du bien-être de son client, il ajoute : « et là demourera assis (si bon luy semble) trop plus long temps et avec moindre fascherie qu'il n'eust fait devant le feu; et si aura la chaleur universellement et également par tout le corps où, s'il eust esté devant le feu, il se fust bruslé d'un costé et morfondu de l'autre qui sont mouvemens et choses contraire à ce que demandons. »

Après s'être étendu sur le gayac, les frictions mercurielles et les emplâtres, il nous indique « la quatrième manière de curer la vérole par les parfums ».

« Ceux qui en usent universellement font poser les pauvres malades sous un pavillon couvert et clos de toutes

(1) Ambroise Paré, Item, p. 543.

parts, auquel y a un vaisseau plein de braise sur laquelle iettent leur cinable, et les fricassent et parfument comme font les mareschaux quelque cheval morveux; et continuent par tant de jours lesdits parfums qu'ils voyent venir le flux de bouche ». (1).

Enfin, avant de poser sa plume, il apporte une dernière contribution au traitement de la vérole « qui survient aux petits enfants » :

« Le moyen de parvenir à la curation est de faire user à la nourrice de l'eau thériacale (2), l'espace de vingt iours ou plus tant pour s'exempter de ceste maladie que de rendre son laict alimenteux et médicamenteux; et lorsqu'elle donnera à tetter à l'enfant, n'oubliera laver et essuyer le bout de son tetin à fin que le virus sortant par la vapeur de la bouche du petit enfant ne s'imprime en son mammelon par les trous où passe le laict.

» Et quant aux petits enfants, on leur frottera seulement les pustules d'un onguent bien peu vif argentin... et sera puis après enveloppé en une couche ou linge, lequel sera premièrement parfumé des parfums cy dessus mentionnés, et sera tenu fort chaudement.

» Or, telles choses se doivent faire par espaulетées, c'est-à-dire petit à petit, et non par continuation de peur qu'il ne leur vienne mal à la bouche...

» Aucuns ont esté guaris par ces moyens : autres aussi

---

(1) Ambroise Paré, Item, p. 552.

(2) Boisson composée dans laquelle le bois de gayac occupait une large place.

sont morts, non par le vice du médicament, mais par la grandeur de la maladie (2). »

Et Paré de terminer par un conseil qui, pour être plein de bonnes intentions pour le nourrisson, n'en était pas moins dangereux pour les pauvres nourrices :

« D'avantage, si l'enfant a pris la vérole de sa nourrice, la faut changer et luy en bailler une autre qui soit saine autrement ne pourrait jamais être guari pour ce qu'il serait toujours nourri du sang infecté du virus variolique ».

---

(2) Ambroise Paré, p. 598.

Conclusions

En terminant ce rapide exposé, où nous avons tenté de faire revivre de leurs cendres, les temps épiques de la vérole, et les diverses phases de son traitement, depuis l'empirisme aveugle qui guida ses premiers pas, jusqu'à la seconde moitié du xvie siècle, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment de profonde admiration.

Quels prodiges accomplis par ces pionniers de la première heure ! Quelle finesse d'observation et quel esprit clinique les guidèrent dans le maquis de leurs arides recherches ! Et ne devons-nous pas bénir les luttes ardentes qu'ils se livrèrent alors, puisque d'elles sortirent la lumière et le remède.

Vingt années leur avaient suffi pour écrire les plus belles pages de la vérole. Elles avaient permis à Vigo de forger l'épée de la victoire; et sa trempe était si bonne que le temps ne parvint à l'émousser.

Vu le Doyen,
ROGER.

Vu le Président,
JEANSELME.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Paris,
APPELL.

Bibliographie

BRANTOME. — Vie des Grands Capitaines.

BARTHOLOMEO SENAREGA. — Commentaria de rebus gennensibus, in Muratori. T. XXIV, col. 558. A. B. C. D.

JACQUES DE CAILLY. — Diverses petites pièces du Chevalier d'Aceilly.

GASTON VORBERG. — Uber den Ursprung der Syphilis. Stuttgart, 1924.

GRÜNBECK. — Libellus Josephi Grünbeckii de Mentulagra alias de morbo gallico. Bibl. Nat. Réserve. Td. 43,3. Traduction française par le D. A. Corlieu, Masson.

APHRODISIACUS. — Sive de Lue Venera, Luisinus, Lib. I, II et III.

Clément MAROT. — Œuvres, par Abel Grenier. Edit. Garnier. Liber I, p. 450.

Eloi D'AMERVAL. — Grant Diablerie, Chap. XVI.

Missale ROMANUM. — Venetiis, 1521.

Ode à la Vierge, par le Prieur REITTER (carmen dicolon tetrastrophon ex sapphico endeca syllabo et adonio dimetro). Bibl. Nat. Réserve, mYc, 281.

L. PFLEGER. — Les origines de l'avarie à Strasbourg. *Revue catholique d'Alsace*, août, septembre 1921.

D^r LE PILEUR. — La prostitution du XIIIe au XVIIe siècle.

Ch. RENAULT. — La syphilis au XVe siècle. — Thèse de Paris, 1868.

FRACASTOR. — Libellus de epidemia quam vulgo morbum gallicum vocant. Venetiis, 1497.

MESUÉ. — Oepra in fol. Venet. 1623. De unguentibus.

WIDMANN Joh. — Tractatus de pustulis et morbo gallico qui vulgato nomine mal de Franzos appellatur, 1497, Bibl. Nat. Réserve Td 43,7.

Poème latin de Jérôme FRACASTOR, avec la traduction en français, sans nom d'auteur, MDCCLIII.

ARNALDUS DE VILLA NOVA. — Medici acutissimi opera nuperrime revisa. Lyon 1532.

Jean FERNEL. — Le meilleur traitement du Mal Vénérien. Texte latin et traduction française, par L. Le Pileur. Masson.

RABELAIS. — Pantagruel, Edit. Jouaust.

JEAN DE VIGO. — Le Mal Français, traduction française par Fournier. Masson.

ULRICK DE HUTTEN. — Livre du Chevalier allemand Ulrick de Hutten sur la maladie française et sur les propriétés du bois de gayac. Traduction française par Potton.

FREND'S. — History of Physic.

Progrès Médical, Supplément illustré : Comment Torella traitait la syphilis au xve siècle, 1924, num. 5. — Un vérolé très précieux, Ulrick de Hutten, 1925, n° 1.

Paris Médical. — La syphilis de Benvenuto Cellini, par le professeur Gilbert, 1914, n° 14.

— Le triomphe de haute et puissante dame vérole, 1921, Annexes 65, 68.

Jacques DE BETHENCOURT. — Nouveau carême de Pénitence et purgatoire d'expiation. Traduction française de Fournier, Masson.

THIERRY DE HÉRY. — Méthode curatoire de la maladie vénérienne. Edition 1552.

AMBROISE PARÉ. — Œuvres, d'après Malgaigne. Edit. Baillère.

France Médicale. — Le Flux de bouche, 25 janvier 1914.

Presse Médicale. — Les étapes de la syphilographie française, par le professeur Jeanselme, 4 septembre 1919.

AESCULAPE. — La grande pitié des vérolés au XVIe siècle. 1923. La cure de la syphilis au XVIe *siècle,* par le professeur Jeanselme, 1925, n° 3.

CUMSTON. — Syphilis aux XVe *et* XVIe siècles, spécialement à Paris. Brit. Journal of Dermatologie, London, 1923, XXXX, 351, 363.

IMP. COMMERCIALE PERRETTE, LIMOGES.